



Les habitants face à la mise en tourisme de leur cadre de vie

Claire Scohier. 12 mai 2009.

La participation citoyenne est une dimension essentielle du développement durable. IEB y œuvre au quotidien en veillant à ce que la transformation d'un territoire se réalise en étant à l'écoute de ses premiers usagers : les habitants. Cette vigilance à une certaine amplitude en Région bruxelloise, territoire sans cesse et toujours colonisé, visité et assujéti aux désirs des usagers externes, et ce, en raison de son double statut de capitale nationale et de capitale de l'Europe. Bien plus qu'aux touristes éphémères, IEB s'intéresse aux visiteurs permanents que sont les navetteurs et les fonctionnaires européens, visiteurs qui modifient profondément le cadre de vie des habitants par la pression qu'ils exercent sur la ville (en termes de logements, de mobilité,...).

Si Bruxelles n'est pas une ville européenne fortement touristique, elle a un caractère de terre d'accueil qui lui donne ce visage cosmopolite et multi-culturel. Le bruxellois est habitué à vivre dans un bain de diversité culturelle et linguistique ce qui le dote sans doute d'une certaine tolérance à l'intrusion touristique d'autant que celle-ci n'est pas massive, bien que pas anodine : Bruxelles accueille surtout du tourisme d'affaire et des City Trip. Néanmoins la compétition actuelle entre villes et les politiques de city marketing mènent les villes à la surenchère, à l'investissement dans des slogans permettant de mieux vendre la ville ou dans de grandes infrastructures créant des enclaves dans la ville.

J'en veux pour exemple trois situations de nature à interpeller le bruxellois sur le devenir de sa ville en lien avec l'offre touristique :

- Le Plan de développement international adopté en 2007 a vocation notamment à rendre la ville plus attractive : pour ce faire, il se positionne totalement à l'encontre du principe établi par les Assises du tourisme en vertu duquel il convient de valoriser les infrastructures existantes. Il propose, bien au contraire, de nouvelles méga-infrastructures : un stade de foot, une salle de spectacle, un centre des congrès, un grand centre commercial... et s'interroge bien peu sur les pressions que ce type d'infrastructure pourra générer sur les quartiers où elles prendront place et sur leurs habitants. Quant au volet participation et consultation des habitants, on rappellera que le PDI a été présenté en primeur au monde économique et des développeurs et qu'il s'assigne comme objectif de « vendre chaque quartier à des investisseurs et à des nouveaux habitants ». Il ne se soucie pas de veiller à ce que les retombées éventuellement positives du plan bénéficient au développement des quartiers et améliore les conditions de vie de ses occupants actuels. Il se soucie bien plus d'attirer de nouveaux habitants plus riches.

- Le Heysel : la Ville de BXL a officialisé récemment la procédure qui sera suivie pour assurer le réaménagement du site du Heysel. Ce site, on le sait, est doté depuis les années 30, suite à l'organisation des Expositions universelles, d'une vocation touristique et de loisir confirmée dans le PRAS. Toutefois des quartiers d'habitation bordent le plateau. Si la procédure établie par la ville, notamment l'organisation d'un concours d'urbanisme, a fait l'objet d'une soirée d'information à l'attention des riverains du site, le 6 mai 2009, le plus grand flou règne sur la manière dont les habitants seront consultés sur ce réaménagement. Les autorités parlent de Charte, de procédures similaires à ce qui est mené dans le cadre des contrats de quartier, mais si le calendrier est fixé pour ce qui est de la désignation du lauréat du concours d'urbanisme, aucun calendrier n'est fixé concernant la participation des habitants. Or la mise en œuvre du PDI sur ce site laisse présager des pressions énormes sur les quartiers environnants, nuisibles à la qualité de vie des riverains : un centre de congrès de plus de 3.000 places, une salle de spectacle de plus de 10.000 places, un centre commercial de 100.000 m², éventuellement des bureaux européens et, qui sait, un nouveau stade de foot. Quant au fait de partir de l'existant, la Ville balaye du revers de la main la Mini-Europe et l'Océade. Il est évident que d'une façon ou d'une autre, ces grandes infrastructures risquent de plomber le budget au détriment d'investissement au profit des habitants.

- Vélocity/Cyclocity/Villo : c'est le 12 mai qu'a démarré la grande messe du vélo européen : après Glasgow, Paris, Dublin et Munich, Bruxelles assure cette année l'organisation de la conférence européenne du vélo qui accueille plus de 1.000 participants. Du pain béni évidemment pour le Ministre de la mobilité en campagne. Mais les associations d'usager ne sont pas ravies. Elles ont juste été associées à l'événement pour le côté vitrine et avale de travers quand elles voient les difficultés qu'elles ont à obtenir des subsides pour développer la mobilité cycliste au quotidien alors que le budget de l'événement (plus d'un million d'euros) représente plus que les subside annuels de toutes ces associations rassemblées. Dans le même temps, la Région a accepté d'envahir l'espace public de publicité pour assurer un développement rapide du Villo (vélo libre service) afin que le dispositif soit en place pour l'événement. Au jour J. la convention avec Decaux est fixée pour 15 ans mais les négociations permettant aux usagers de la STIB d'en bénéficier à prix réduit étaient toujours dans les limbes. La publicité, par contre, elle était bien en place. La grande messe du vélo était en outre assez hermétique vu le montant à déboursier pour y participer : 800 EUR le tarif de base, 300 EUR le prix réduit. Certaines activités grand public ont néanmoins été prévues comme une expo-vélo et la balade nocturne.

Concernant les pratiques de participation à mettre en œuvre, il s'agit de mettre en garde contre des pratiques qui consistent à dissoudre la participation dans des pratiques de communication. Aujourd'hui, les blogs et forum se multiplient sur le mode interactif pour associer le citoyen aux décisions publiques sans soucier de l'absence de représentativité totale de ceux qui y postent leurs états d'âme. Il s'agit tout au plus de gadgets communicationnels mais nullement de procédures assurant l'association des habitants aux transformations de leur cadre de vie. Il s'agit plus alors d'une opération de séduction des habitants. En cela, les formules parlant de « l'adhésion des citoyens à » sont ambiguës : elles ne visent nullement à la consulter mais à leur faire entendre que la décision prise est la bonne.

De même, les baromètres de satisfaction, tels que préconisés par les Assises, s'ils ne sont pas inutiles, réduisent le plus souvent le citoyen à sa qualité de client : le client est-il satisfait ? Si cette démarche permet d'améliorer des services de proximité, elle fait l'impasse sur le rôle citoyen et politique de l'habitant comme acteur de la construction d'un intérêt collectif. On multiplie les enquêtes et sondages auprès des usagers pour mesurer le degré de satisfaction, donnant, par ce biais, l'impression au citoyen qu'il a exercé un droit d'évaluation.

Les Assises du tourisme durable de 2005 rappelaient l'importance d'intégrer l'offre touristique à l'existant et de la développer en concertation avec les habitants. Lors de l'introduction de ces

séminaires, il était rappelé que le tourisme durable n'était pas seulement celui qui a une faible empreinte écologique mais aussi celui qui respecte le lieu et les habitants où il prend place.

La mixité et la mutualisation des usages est donc centrale. IEB a déjà mené cette réflexion au niveau des visiteurs « permanents » que sont les fonctionnaires européens. A leur égard, la pratique est souvent à l'opposé de ce partage des usages. On leur crée au contraire des lieux autarciques où tout est fait pour que le visiteur ne se confronte jamais à la ville. Citons l'exemple de la poste de la gare du Luxembourg qui a déménagé à l'intérieur du parlement européen et est devenu totalement inaccessible aux habitants tandis que dans le même temps les fonctionnaires européens peuvent se confiner à l'intérieur du lieu où il trouve restaurant, poste, crèche, coiffeur, libraire,... La multiplication des écoles européennes posent les mêmes questions.

Outre le danger des trajectoires parallèles se posent aussi le problème de la pression qui chasse les habitants de leur lieu de vie. Prenons l'exemple des entrées de ville et notamment du quartier Midi, qui n'est plus à présenter, et du contrat de quartier Rouppe : la soi-disant revitalisation des quartiers ou la volonté de rendre ces lieux d'arrivage attractifs pour les travailleurs internationaux et les touristes modifient en profondeur les visages de ces quartiers en chassant les habitants qui ont plus en plus de mal à se reloger à proximité de leurs anciens lieux de vie. On est là dans des quartiers très populaires avec une offre commerciale et horeca adaptée au quartier et à sa population. Celle-ci doit être préservée, ce qui n'empêche pas d'en tirer certains atouts. Ce n'est pas parce qu'on est dans un quartier de gare que tout doit être lissé, formaté, nivelé à l'aune du regard universel du touriste lambda. Il faut au contraire s'assurer que toutes les communautés aient pignon sur rue et soient fières de faire partie de Bruxelles, de son visage métissée, de son urbanité mélangée.

Il est évident que le tourisme peut être un win-win pour le touriste et le bruxellois. Il suffit de se pencher sur la question de l'emploi. Les Etats généraux de Bruxelles, ont mis en exergue les 33.000 emplois offerts par le tourisme en RBC (4,9% de l'emploi total), emplois peu qualifiés et donc accessibles aux bruxellois. Les effets sociaux peuvent être positifs pour autant qu'on ne s'embarque pas dans des projets démesurés aux retombées économiques incertaines et en restant conscient des limites de la compétition auxquelles se livrent les villes.
